

MONDREVILLE

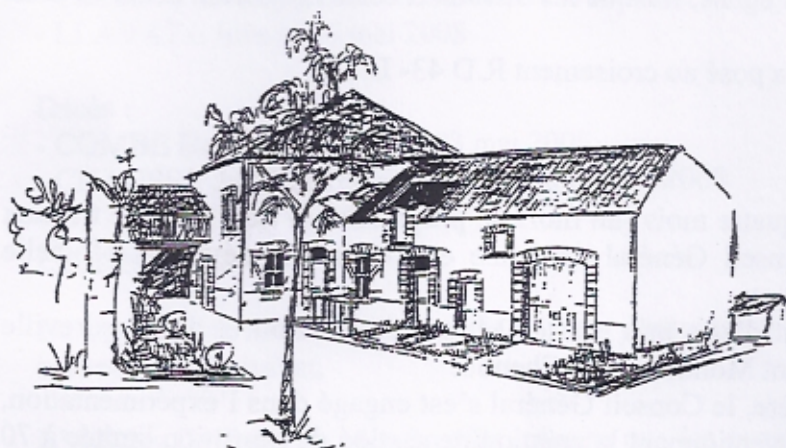
* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2008

N° 15

Juillet



Sommaire :

• Le mot du Maire	page 1
• Travaux	page 2
• Réseau incendie Assainissement	page 3
• Divers	page 4
• Etat civil Vie associative	page 5
• Calendrier des activités	page 6
• Compte administratif	page 7
• Présentation du conseil municipal	page 8 & 9

- la Mairie côté cour -

Téléphone de la Mairie: 01 64 29 32 17

Fax : 01 64 29 38 54

e-mail : MAIRIE-de-MONDREVILLE@wanadoo.fr

Horaires de permanence :

- * Mardi de 18h30 à 19h30
- * Jeudi de 11h à 12 h
- * Samedi de 09h30 à 11h30

Dates de permanence durant le mois d'août :
Voir page 4

Le mot du Maire

Il y a un peu plus de 3 mois, vous avez souhaité renouveler la confiance que vous nous aviez témoignée en 2001 et, au nom de toute l'équipe municipale, je vous en remercie.

Nous continuerons donc à défendre au mieux les intérêts de la commune, à suivre et finaliser les projets en cours, à réfléchir et à mettre en œuvre les priorités de demain : mise aux normes des bâtiments collectifs, rénovation du patrimoine, entretien des voiries...

Je terminerai ces quelques lignes en vous souhaitant à tous, comme chaque année à cette saison, de bonnes moissons et de bonnes vacances tout en préparant aux mieux les rentrées.

Le Maire,

Patrick CHAUSSY

TRAVAUX A VENIR

Ecole :

- Les travaux concernant le remplacement des huisseries seront réalisés pendant les vacances scolaires par l'entreprise Roumagnac. Le montant des travaux s'élève à 20 128 €, dont 40 % de subvention D.G.E et 25 % subvention du Fond Ecole.
- De nouveau détériorées, les barrières aux abords de l'école seront changées prochainement.

Voirie :

- Une première tranche de travaux d'entretien de voirie par l'entreprise CANO-SNED commencera en septembre (en principe du 8 au 20 septembre 08) rue des Cerisiers, pour un montant de 40 000 euros. Une seconde tranche concernera en priorité le sentier de l'église, lorsque les travaux d'éclairage seront achevés, ainsi que les caniveaux restants à remodeler.
- Un panneau indiquant la direction de Pilvernier sera posé au croisement R.D 43- D 118.

R.D 43 Château-Landon - Mondreville :

Les travaux sont en cours pour une durée de quatre mois (un mois de préparation – trois mois de travaux hors intempéries), entièrement financés par le Conseil Général de Seine et Marne. La déviation officielle désignée est la route de Maisoncelles (D118) et Chenou.

D'autre part, des arrêtés municipaux viennent d'être pris par les Maires de Chenou et de Mondreville interdisant l'accès aux poids lourds sur la route reliant Mondreville à Chenou.

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, le Conseil Général s'est engagé dans l'expérimentation, de « Sections d'approche d'agglomérations » en subventionnant la création de section de transition limitée à 70 Km/h entre la rase campagne et l'agglomération. De ce fait, notre commune a été retenue au titre de la mise en œuvre du programme 2008.

Salle polyvalente :

Suite à des plaintes réitérées du voisinage, une étude va être lancée afin de trouver la solution la mieux adaptée pour réduire les nuisances sonores lors des locations de la salle.

CARTE COMMUNALE

Considérant les difficultés rencontrées en matière d'urbanisme, une délibération a été prise par le Conseil Municipal le 24 juin 08, en vue de l'élaboration d'une carte communale, qui permettra de déterminer précisément les zones constructibles.

PROJET EOLIEN

La commission des sites et du patrimoine s'est réunie le 19 juin 08 à la Préfecture de Melun. Un avis favorable au permis de construire a été donné. Cette commission est obligatoire avant l'enquête publique, qui devrait avoir lieu en fin d'année.

Avec notre soutien total dans ce projet, il convient de rester vigilant pour éviter la prolifération d'autres machines, c'est pourquoi en accord avec nos deux communes voisines de Sceaux-du-Gatinais et de Gironville une demande de réduction de puissance (de 60 à 30 Mw) à l'intérieur de la Zone de Développement Eolien va être engagée. Le conseil municipal a délibéré dans ce sens le 24 juin 08.

Un dossier de demande de Z.D.E sur Arville-Ichy a été déposé en Mairie, pour avis. Le Conseil Municipal de Mondreville réunit le 8 juillet 08 a donné un avis favorable avec réserve sur le secteur sud d'Arville..

RESEAU INCENDIE

Les travaux du Réseau incendie sont achevés. L'inauguration a eu lieu le samedi 21 juin 08, en présence de Monsieur JULIA, Député de Seine et Marne, Monsieur HYEST, Sénateur, Conseiller Général, le Lieutenant Colonel PATUREL, Commandant le groupement sud S et M du S.D.I.S, le C.P.I de Mondreville et les élus des communes voisines. A l'occasion de cette inauguration une remise de médailles a eu lieu :

- médaille d'or à Messieurs Yvon PETIT et Roger FROT pour 30 ans de service,
- médaille d'argent à Messieurs Daniel NORET, Antonio CAMPAGNA et Guy MARIÉ, pour 20 ans de service au sein du C.P.I de Mondreville.

Une extension du réseau incendie est prévue pour protéger les silos de la CAPROGA. Une demande de D.G.E est en cours pour son financement.

ASSAINISSEMENT

Une synthèse nous a été présentée par Monsieur CHAPEYROUX du Bureau d'Etudes Test Ingénierie, en présence des représentants des différents services D.D.E / Assainissement, Conseil Général Direction Eau / Environnement, Agence de l'eau Seine-Normandie et Commission d'assainissement du conseil municipal : 70 % des personnes contactées seraient volontaires pour les travaux de réhabilitation de leur système d'assainissement.

La prochaine étape de ce projet est de lancer en septembre l'appel d'offres aux entreprises.

Chaque propriétaire aura une étude personnalisée, afin de pouvoir se prononcer définitivement.

TAXES :

Le conseil municipal a procédé à nouveau à la fixation des quatre taxes locales. Leur taux reste inchangé, à savoir : taxe d'habitation 9,45 % - taxe foncière bâti 15,08 % - taxe foncière non bâti 29,93 % - taxe professionnelle 18,19 %

AFFAIRES SCOLAIRES

Service d'accueil :

Le syndicat des écoles Chenou-Mondreville met en place dès la rentrée scolaire 2008-2009 un service d'accueil en péri scolaire. Pour le déjeuner, l'accueil est également assuré (paniers-repas fournis par les familles).

Suite à un aménagement du temps de travail, l'accueil sera assuré par les trois assistantes maternelles.

Le règlement de ce service est disponible au siège du syndicat (Mairie de Chenou) où les inscriptions peuvent être prises.

Quelques travaux de réfection seront faits avant la rentrée pour cette première année de fonctionnement.

Nous envisagerons prochainement des travaux plus importants pour la rentrée 2009-2010, en sollicitant rapidement le Fond Ecole et une demande de D.G.E pour le financement des travaux d'aménagement.

Effectifs prévus pour septembre 2008 :

Ecole maternelle de Mondreville : nos petits écoliers seront au nombre de 18, dont 5 en petite section, 6 en moyenne section et 7 en grande section.

Ecole primaire de Chenou : les plus grands seront au nombre de 33, dont 5 en C.P, 7 en CE1, 5 en CE2, 8 en CM1 et 8 en CM2.

Transports Scolaires

Carte de transport : Les élèves du collège de Château-Landon doivent faire leur demande de carte de car. Merci de vous présenter en Mairie avec une photo d'identité avant le 31 juillet 08. En cas de perte durant l'année scolaire, celle-ci pourra être renouvelée au coût de 8 €.

Carte Imagine « R » : les personnes désirant obtenir cette carte pour la rentrée scolaire 2008-2009 peuvent se renseigner au 08 91 67 00 67 ou www.imagine-r.com ou retirer un dossier à une gare S.N.C.F

DIVERS

Les Permanences d'été de la Mairie :

La Mairie sera fermée du 1er au 29 août 2008 inclus. Reprise des permanences le 30 août 2008

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au :

01 64 29 42 47: Mr CHAUSSY, 01 64 29 35 33: Mr HUREAU, 01 64 29 35 16: Mme FROT.

Infos pratiques :

➤ Séjour en Europe : 3 semaines avant votre départ, commander la Carte Européenne d'Assurance Maladie à votre caisse (valable un an)

Renseignement Tel 0.820.904.138 ou www.melun.ameli.fr

➤ A compter du 01 juillet 2008, le nouveau numéro de téléphone de l'assurance maladie est le 36.46 (avec une baisse du prix d'appel)

Recensement militaire :

Les jeunes garçons et les jeunes filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation leur sera remise.

Il est rappelé que le recensement est obligatoire pour les garçons et les filles. En effet, l'attestation leur sera demandée pour l'inscription au permis de conduire et aux divers examens.

Sécurité :

➤ Considérant qu'il y a lieu, dans le but de préserver la sécurité et la tranquillité et de réglementer la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens, un arrêté du Maire a été pris le 10 avril 08 :

Article 1 : Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Article 2 : Tout chien trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

Article 4 : Monsieur le commandant de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à Monsieur le Sous Préfet.

➤ E.D.F renouvelle ses conseils de prudence à proximité des lignes électriques dans une campagne de sensibilisation et de prévention « sous les lignes, prudence, restons à distance ». Une documentation est disponible en Mairie.

➤ Comme chaque année, la compagnie de Gendarmerie de Fontainebleau organise, durant la période estivale, une opération dénommée « Sécurité Vacances » qui consiste à apporter une attention particulière aux résidences inoccupées pendant les vacances. Il suffit que les occupants habituels signalent leur départ à la gendarmerie de Château-Landon. Cette opération se déroulera du 02 juillet au 01 septembre 2008.

ET LA VIE DU VILLAGE

Etat Civil :

Mariage :

- Juan SHI et Harold Renald HERBAY le 12 janvier 2008
- Marie-Louise Marcelle Thérèse RICHOUX et Dominique René Marcel QUINOT le 24 mai 2008

Naissance :

- MENU Abbygaëlle Sandrine Jacqueline Claudine le 11 février 2008
- GUERAULT Raphaël Mathis Ludovic le 07 mars 2008
- LLAVATA Inès le 06 mai 2008

Décès :

- COMBE Daniel Sébastien le 03 mai 2008
- CHAUSSY Jacques Gabriel Clotaire le 16 mai 2008

Vie associative :

Le Comité des Fêtes vous remercie de votre participation apportée à la kermesse et vous invite à la soirée barbecue du 13 juillet.

L'A.S les Grillons de Mondreville informe que les personnes désirant s'inscrire (16 ans minimum obligatoire et vétérans) pourront se renseigner auprès de Mr. Yann PETIT au 06 73 87 98 46.

La saison sportive s'est achevée par un tournoi le 14 juin dernier. Seize équipes ont participé à ce tournoi. Le prix du fair-play 2007-2008 est attribué à l'équipe de Corbeilles-en-Gatinais. L'équipe de Mondreville a fini 5^{ème} au Championnat UFOLEP de Seine et Marne.

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions tous les deuxièmes jeudi de chaque mois.

- Dates à ne pas manquer :
- Jeudi 11 septembre : Repas du Club.
 - Jeudi 11 décembre : Galette de St Eloi
 - Courant décembre : Sortie au Cirque d'hiver

La Société de Chasse « La Mondrevilloise » tiendra son assemblée générale des sociétaires et propriétaires le vendredi 5 septembre à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Les Sapeurs Pompiers demandent aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout risque d'incendie.

Ils recherchent des planches, étagères, meubles, placards ou objets divers susceptibles de servir à l'aménagement du nouveau local pompiers. Pour toute offres de don, contacter le chef du corps des sapeurs pompiers Daniel NORET.

Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20h 30 (salle polyvalente). L'effectif s'amenuise et les nouveaux joueurs seront les bienvenus.

Les amis de l'église remercient les personnes ayant assisté au très beau concert du dimanche 29 juin et essaient de vous proposer deux concerts par an. Ils ont l'intention de poursuivre cet effort pour l'année à venir...

Les amis de l'école vous informent de la brocante qui aura lieu le dimanche 31 août de 6 h à 19 heures à Chenou. Inscriptions (3 euros le mètre linéaire) et restauration sur place.

LES DATES À RETENIR

Dimanche 13 juillet

- Soirée Barbecue (à 20 heures)
Prix : 6 € 50 pour les adultes
3 € 50 pour les moins de 12 ans
(Réservations appréciées au 01 64 29 42 47)
 - Retraite aux flambeaux vers 22 h 30 (départ du stade)
- Rendez-vous au stade de foot

Lundi 14 juillet

- Tournoi de pétanque : Rendez-vous à 8 h 45 au stade
- Jeux enfants / Goûter : Rendez-vous à 15 h au stade

Dimanche 31Août

- Brocante à Chenou organisée par « Les amis de l'école »

Jeudi 11 septembre

- Repas du Club des Anciens

20-21 septembre

- Journées du Patrimoine

22 Novembre

- Repas de la commune

Courant décembre

- Sortie au Cirque d'hiver organisée par le « Club des Anciens »

11 Décembre

- Galette de St Eloi organisée par le « Club des Anciens »